



Diébédo Francis Kéré et Jean Claude Gandur élus membres associés étrangers de l'Académie des beaux-arts

Au cours de sa séance plénière de ce mercredi 13 mai 2026, l'Académie des beaux-arts a élu **Diébédo Francis Kéré et Jean Claude Gandur en tant que membres associés étrangers, aux fauteuils respectivement occupés précédemment par SA Karim Aga Khan IV (1936-2025) et Léonard Gianadda (1935-2023).**

Les membres associés étrangers sont élus parmi des artistes ou personnalités étrangères contribuant par leur action à promouvoir la création artistique dans le monde.

Conformément aux statuts de l'Académie, ces élections ont préalablement été soumises pour avis au Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. Elles seront approuvées par décret de Monsieur le Président de la République, protecteur de l'Académie.

L'Académie comptera ainsi désormais 13 membres associés étrangers : S.M.I. Farah Pahlavi, Woody Allen, SA la Cheikha Mozah, Sir Norman Foster, Philippe de Montebello, Antonio Lopez Garcia, Jiří Kylián, William Kentridge, Giuseppe Penone, Annie Leibovitz, George Benjamin, Diébédo Francis Kéré et Jean Claude Gandur.

Diébédo Francis Kéré



© Photo courtesy Lars Borges

Diébédo Francis Kéré est né en 1965 à Gando, au Burkina Faso. Premier enfant de son village à être scolarisé, il quitte très jeune son pays pour poursuivre ses études en Allemagne, où il se forme à l'architecture à la *Technische Universität Berlin*. C'est durant ses études qu'il initie son projet fondateur : la construction d'une école primaire dans son village natal de Gando. Achevé en 2001, ce bâtiment, conçu avec des matériaux locaux et des techniques adaptées au climat sahélien, reçoit en 2004 le prestigieux *Aga Khan Award for Architecture*, révélant son approche innovante et engagée.

À travers son agence Kéré Architecture, fondée à Berlin, Francis Kéré développe une architecture à la croisée du social, de l'écologique et du culturel.

Ses projets, réalisés au Burkina Faso, au Mozambique, au Kenya mais aussi en Europe, aux États-Unis et en Asie, se distinguent par leur capacité à répondre aux besoins des communautés locales tout en valorisant les savoir-faire traditionnels. Il a notamment réalisé plusieurs établissements scolaires, médicaux et des édifices parlementaires parmi lesquels nous pouvons citer l'ensemble de bâtiments pour le Parc national de Bamako en 2010, le lycée Schorge au Burkina Faso en 2016, le pavillon Serpentine à Londres en 2017 et le *Start up Lions Campus* au Kenya en 2021. Son travail a été couronné en 2022 par le Prix Pritzker, faisant de lui le premier architecte africain à recevoir cette récompense.

Parallèlement à ses réalisations, Francis Kéré s'engage dans l'enseignement et la transmission, occupant des postes dans plusieurs institutions prestigieuses à travers le monde. Il a par ailleurs été chargé par l'Unesco de constituer un musée virtuel du patrimoine mondial menacé.

Jean Claude Gandur



Jean Claude Gandur, 2017
© Grégory Maillot, point-of-views.ch

Jean Claude Gandur est un homme d'affaires, mécène et philanthrope suisse. Né en 1949, il suit des études en droit et en sciences politiques à l'Université de Lausanne ainsi qu'en histoire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à Paris. En 1987, il fonde sa propre société, le Groupe Addax et Oryx (AOG). Il amène rapidement le groupe à se diversifier - du négoce pétrolier, à l'amont et aval pétroliers, en passant par les biocarburants - avec la volonté de développer un modèle d'entreprise socialement responsable, respectant les directives de l'ONU et de la FAO. Parallèlement à sa carrière, Jean Claude Gandur constitue depuis plusieurs décennies une importante collection d'art couvrant l'archéologie, les beaux-arts, les arts décoratifs et l'ethnologie.

Afin d'en assurer la pérennité et l'accessibilité, il crée, en 2010, la Fondation Gandur pour l'Art. Forte de plus de 4 000 œuvres, cette collection est aujourd'hui reconnue à l'échelle internationale. À travers sa fondation, il œuvre à la préservation, à l'étude et à la diffusion du patrimoine artistique, en collaborant régulièrement avec des institutions muséales internationales et en soutenant des projets de recherche et d'exposition. En 2020-2021, la Fondation Gandur s'est associée au Mémorial de Caen pour produire l'exposition « Libération de la peinture, 1945-1962 », suivie en 2023, de l'exposition « Années pop, années choc, 1960-1975 ». En 2023, l'exposition « Éloge de l'abstraction », présentée au Pavillon Comtesse de Caen de l'Académie des beaux-arts, a permis de mettre en lumière les œuvres des sept membres de l'Académie présents dans les collections de la Fondation.

En mai 2024, Jean Claude Gandur annonce la création d'un nouveau musée à Caen, à proximité du Mémorial pour la Paix. Ce projet d'envergure, dont l'ouverture est envisagée à l'horizon 2030, s'inscrit dans sa volonté de renforcer l'accès du public à l'art et de contribuer durablement au rayonnement culturel.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 69 membres, 16 membres associés étrangers et 69 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire et où elle a ouvert en octobre 2025 *La Galerie de l'Académie des beaux-arts*, son nouvel espace d'exposition.

Membres et correspondants de l'Académie des beaux-arts

Secrétaire perpétuel : Laurent Petitgirard
Président pour l'année 2026 : Jean Gaumy
Vice-président pour l'année 2026 : Jean-Bustamante

Section de peinture : Yves Millecamps • Philippe Garel • Jean-Marc Bustamante • Gérard Garouste • Fabrice Hyber • Ernest Pignon-Ernest • Hervé Di Rosa • Nina Childress • Tania Mouraud

Section de sculpture : Claude Abeille • Brigitte Terziev • Pierre-Edouard • Jean Anguera • Jean-Michel Othoniel • Anne Poirier

Section d'architecture : Jacques Rougerie • Aymeric Zublena • Alain Charles Perrot • Dominique Perrault • Jean-Michel Wilmotte • Marc Barani • Bernard Desmoulin • Pierre-Antoine Gatier • Anne Démians

Section de gravure et de dessin : Erik Desmazières • Astrid de La Forest • Pierre Collin • Catherine Meurisse • Emmanuel Guibert • Françoise Pétrovitch

Section de composition musicale : Laurent Petitgirard • François-Bernard Mâche • Edith Canat de Chizy • Michaël Levinas • Gilbert Amy • Thierry Escaich • Bruno Mantovani • Régis Campo

Section des membres libres : Henri Loyrette • Marc Ladreit de Lacharrière • William Christie • Patrick de Carolis • Adrien Goetz • Christophe Leribault • Guy Savoy

Section de mise en scène : Roman Polanski • Régis Wargnier • Jean-Jacques Annaud • Coline Serreau • Marjane Satrapi • Muriel Mayette-Holtz

Section de photographie : Yann Arthus-Bertrand • Jean Gaumy • Dominique Issermann • Françoise Huguier • Valérie Belin

Section de chorégraphie : Blanca Li • Thierry Malandain • Angelin Preljocaj • Carolyn Carlson

Membres associés étrangers : S.M.I. Farah Pahlavi • Woody Allen • SA la Cheikha Mozah • Sir Norman Foster • Philippe de Montebello • Antonio Lopez Garcia • Jiří Kylián • William Kentridge • Giuseppe Penone • Annie Leibovitz • George Benjamin • Diébédo Francis Kéré* • Jean Claude Gandur*

Correspondants :
Peinture : Swie-Hian Tan - Pat Andrea - Lydia Harambourg - Michèle Salmon - Bernard Marcadé - Guy Boyer
Sculpture : Jean Dubos - Didier Bernheim - Wu Weishan - Patrick Poirier - Françoise Docquier - Catherine Francklin
Architecture : Jean-François Collignon - Robert Werner - Frédéric Migayrou - Philippe Trétiack - Sabine Frommel - Francis Rambert - Chris Younès
Gravure et dessin : Sylvie Patin - Claude-Jean Darmon - Emmanuel Pernoud - Thierry Groensteen - Claudine Grammont
Composition musicale : Maryvonne de Saint-Pulgent - Jean-Philippe Collard - Danièle Pistone - Laurence Equilbey - Patrice Fontanarosa - Pascal Rophé - Gilles Cantagrel - Pierre Lemoine
Membres libres : Arnauld Brejon de Lavergnée - Nahed Ojeh - Michel Hilaire - Jean Bonna - Xavier Patier - Jean-Yves Tadié - Martine Kahane - Florence Viguier-Dutheil
Mise en scène : Hend Sabri - Jean-Pierre Sauvaire - Gabriella Pescucci - Leonor Silveira - Darius Khondji - Christine Gozlan
Photographie : Jean-Luc Monterosso - Sylvie Hugues - Eric Karsenty - Marie Robert - Fred Boucher
Chorégraphie : Dominique Frétard - Didier Deschamps - Laure Guilbert

* dans l'attente de l'approbation par le Président de la République, protecteur de l'Académie des beaux-arts

Hermine Videau – Directrice du service de la communication et des prix

mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts

23, quai de Conti - 75006 Paris

www.academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier

Chargée des relations presse

tél : 01 44 41 44 58

mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

 [@academiebeauxarts](https://www.facebook.com/academiebeauxarts)

 [@AcadBeauxarts](https://twitter.com/AcadBeauxarts)

 [@academiedesbeauxarts](https://www.instagram.com/academiedesbeauxarts)